

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 09 NOVEMBRE 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois, le jeudi 09 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 02 novembre s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Ginette LEMEE, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance

an	Mois	Jour	QN°	Subd
2023	09	28	13	00

COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL AU MAIRE (ARTICLE L.2122-22°

ÉLUS	26
PRÉSENTS MAXI	16
MANDANTS	8
ABSENTS	2
APTES A VOTER	24



CONVOCATION	02-11-2023
RÉUNION	09-11-2023
AFFICHAGE	10-11-2023
TRANSMISSION	13-11-2023

Contrôle de Légalité : DCLE/2

RECENSEMENT DES CONSEILLERS  NOMS ET PRÉNOMS TITRES		ts .	S;	nts	PROCURATIONS	
		TITRES	Présents	Absents	Mandants	MANDATAIRES
	LABBÉ Henri	Maire	х			
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	Х			
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	Х			
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	Х			
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	Х			
	POUGET Léo	5è Adjoint			Х	Christian LANCESSEUR
	HERNOT Bruno	6è Adjoint			Х	Henri LABBE
37	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	Х			
di	HUET Jean-Marie	CMD1	Х			
MAJORITE MUNICIPALE	CHARLOT Karine	Conseillère			Х	Ginette LEMEE
MC	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère	Х			
SILE	DONNARD Roxane	Conseillère	Х			
5	DURAND Philippe	CMD2	Х			
MM	GUINARD Brigitte	Conseillère	Х			
	LANCESSEUR Christian	CMD3	Х			
	LESNARD Pierre	CMD4			Х	Philippe MONNIER
	MANIS Cécile	Conseillère			Х	Brigitte GUINARD
	ROUXEL Benoit	CMD5		Х		
	MANIS Jean-Paul	Conseiller			Х	Bruno LE BRICON
	LEMEE Ginette	Conseillère	Х			
	LE BRICON Bruno	Conseiller	Х			
	MORIN Yannick	Conseiller			Х	Maryvonne CHARLVET
114	CHALVET Maryvonne	Conseillère	х			
S	DETREZ Nicole	Conseillère	Х			
MINORITE	RENAUT Sylvain	Conseiller			х	Nicole DETREZ
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller		Х		
A	DÉCOMPTE DES PRÉSEN	S: QUESTIONS	16	2	8	

Envoyé en préfecture le 13/11/2023 Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le

ID: 022-212200547-20231109-CM13\_09112023-DE

## 13 – Compte-rendu de la délégation du Conseil au Maire (Article L.2122-22)

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la délégation de pouvoirs dont il dispose au titre des délibérations du 10 septembre 2020, en application de l'article L.2122-22 du CGCT.

Cette délégation de pouvoirs étant assortie d'une obligation de rapport au Conseil, il informe l'Assemblée des décisions qu'il a prises ou déléguées le cas échéant à ses adjoints :

- 2023 023 : Attribution de marché public de maitrise d'œuvre (procédure adaptée) fourniture et mise en place d'un ponton d'embarquement dans le port centre
- 2023 024 : Reprise d'alignement rue de Bellevent Parcelle section C n°2402
- 2023 025 : Rétrocession de la concession n°09-N-23
- 2023 027 : Exercice du droit de préemption urbain sur le bien foncier bâti situé 12 rue Clémenceau à Erquy
- 2023 028 : Désignation d'un avocat pour représenter la commune dans le contentieux introduit par Monsieur Le Cam Fabrice prés du tribunal administratif de Rennes

Le conseil municipal prend acte

ERQUY, Le jeudi 09 novembre 2023

La secrétaire de séance

Ginette LEMEE

Le Maire,

Henri LABBE